

Charte du RAM

et Règlement de fonctionnement des temps collectifs

Nouveau document- Juillet 2020

Le Relais Assistants Maternels du Moyen Grésivaudan dépend de la Communauté de Communes du Grésivaudan, il s'adresse aux Assistants Maternels et Gardes à domicile, ainsi qu'aux familles des communes de Tencin, La Pierre et Le Champ près Froges.

Les enfants accueillis sont âgés de 0 à 3 ans, jusqu'à leur entrée à l'école maternelle ; dans certains cas les enfants déjà scolarisés sont susceptibles d'être accueillis au RAM avec leur assistant maternel, dans la limite de leurs 6 ans : animations exceptionnelles, fêtes de fin d'année, ateliers pendant les vacances scolaires. Les parents sont les bienvenus pour découvrir le RAM, y passer un moment avec leur enfant. Les parents sont invités ponctuellement à partager des ateliers ou fêtes avec leur enfant et leur employé.

***Attention** : Les parents employeurs doivent signer une autorisation de fréquentation du RAM chaque année ou en début de contrat. Ils doivent prévoir un encart dans le contrat de travail qui prévoit la fréquentation du RAM et l'autorisation/le refus d'être pris en photo, sinon, un courrier sur papier libre sera demandé par l'assistant maternel.*

Pour Quoi un RAM?

Le RAM est un espace de socialisation et d'éveil pour les enfants. Pour les Assistants Maternels, c'est un lieu d'information, d'échanges et de réflexion autour des pratiques professionnelles du métier d'assistant maternel et plus largement des métiers de la petite enfance. C'est un lieu de ressources et de professionnalisation pour les assistants maternels et les gardes à domicile.

C'est également un service proposé aux familles pour les accompagner dans leur recherche d'un mode de garde et dans leur rôle de parent employeur. Le RAM apporte des renseignements de base concernant le contrat de travail de l'assistant maternel ; les informations délivrées au RAM n'ont pas de valeur contractuelle ni juridique.

C'est aussi un lieu d'écoute qui soutient les parents dans leur fonction autour des questions de séparation, de reprise du travail, de relation à leur employé. Le RAM oriente les personnes vers des services spécialisés si nécessaire. Exceptionnellement l'animatrice du RAM peut proposer un entretien de médiation en cas de conflit entre un assistant maternel et des parents employeurs.

Comment ?

Le RAM propose

- des temps de permanence sur RDV pour les parents et les assistants maternels/gardes à domicile. Des entretiens téléphoniques sont également proposés.
- des **Temps collectifs ou Ateliers d'éveil** pour les enfants et leur assistant maternel/garde à domicile. Les valeurs qui sous-tendent ces temps d'accueils sont issues de *La Charte de l'Accueil du Jeune Enfant*, elle-même issue du *Rapport Ministériel Giampino de 2016 : Dix grands principes pour grandir en toute sécurité*. (Voir en annexe)

Règlement de fonctionnement des Temps collectifs

***Attention** : Les temps collectifs sont accessibles aux enfants qui ont déjà effectué leur adaptation chez l'AM. Un accueil de courte durée peut être envisagé avec l'AM et éventuellement un des deux parents pendant la période d'adaptation.*

Les enfants malades, en phase aigüe (fièvre, éruption, vomissements...), notamment en cas de maladie contagieuse, n'ont pas leur place au RAM, dans un souci de confort pour l'enfant, mais aussi par égard aux autres enfants et aux bébés qui sont plus fragiles.

DEROULEMENT DE LA MATINEE :

Entre 9h et 9h30h : Accueil dans la salle du RAM :

-Temps pour se dire bonjour, prendre des nouvelles des enfants et des adultes

- Temps d'informations, d'actualités,...

-Temps de jeu libre pour les enfants : des jeux sont à disposition pour les enfants dans différents espaces : livres, dinette, voiture, coin bébé...etc.

Un espace d'avantage protégé est mis à disposition pour les plus petits.

Attention à la disponibilité des adultes, rester disponible, observer, même si des discussions s'engagent entre adultes.

Attention aux discussions qui débordent sur la vie privée et qui font décrocher l'attention

Un temps en aparté peut être proposé dans un 2^{ème} temps si vous rencontrez une situation difficile, le signaler en arrivant.

Les enfants ont parfois besoin de temps pour s'adapter en arrivant, la priorité reste la disponibilité de l'adulte

Café et thé sont à disposition, ils peuvent être pris à ce moment ou à un autre moment, quand c'est possible. Les tasses d'eau très chaudes ne doivent pas être posées sur les tables basses.

Entre 9h30 et 10h30 : activité semi dirigée ou libre : manipulations, jeux sensoriels, motricité...etc.

Les adultes sont invités à laisser expérimenter tout en étant disponibles.

Se répartir dans l'espace, se mettre au sol ou être assis à côté des enfants.

Favoriser les petits groupes et la libre circulation des enfants entre les ateliers, autoriser à décrocher et revenir à l'activité.

Souplesse de la proposition : un enfant peut avoir envie de faire autre chose, l'inviter sans l'obliger ; aller jouer dehors, sortir un jeu, se reposer, lire des livres, etc. si l'on observe que cela convient mieux.

Le RAM n'est pas un lieu de productions artistiques mais un lieu d'expérimentations. Eviter les jugements de valeur même si on a le droit de le penser (« c'est beau, c'est moche », etc.)

Attention : les téléphones portables sont dans les sacs ou sur un meuble en hauteur, les utiliser avec parcimonie et qu'en cas de nécessité !

Il est possible de prendre **discrètement** une ou deux photos mais ranger l'appareil ensuite, s'assurer que d'autres adultes prennent le relais quand on prend des photos

En aucun cas les photos prises au RAM ne doivent être diffusées sur les réseaux sociaux, s'assurer que les parents respectent cette règle.

A 10h30 : on range !

Les adultes rangent, il est proposé aux enfants d'aider à ranger, sans imposer.

Entre 10h40 et 11h :- Temps d'histoire, de comptines et de chansons puis se dire au revoir.

Les enfants qui partent avant doivent être prévenus 5 minutes avant de leur départ au minimum.

Les plus petits qui ont l'habitude de dormir le matin peuvent se reposer dans leur poussette, dans le bureau, le couloir ou la salle du RAM, comme c'est le mieux pour l'enfant et l'AM, ou dans un transat, dans les bras de l'AM, sur un tapis... etc.

Les enfants ont le droit d'être pieds nus

Ils ont le droit de se salir : les adultes doivent prévoir une tenue de rechange

Les enfants ont besoin de bouger ! Ne pas hésiter à profiter de la terrasse pour aller se défouler (toboggan, vélo) si on sent qu'un enfant en a besoin.

L'espace « moteur » (toboggan, voitures, vélos) est délimité par une **ligne rouge au sol**. Pourquoi ? Cela permet de protéger les jeux calmes des enfants de l'autre côté de la ligne ainsi que les enfants qui se déplacent à 4 pattes. On ne rentre pas dans la cuisine en voiture ! C'est une règle qui énoncée au

début et qui est vite intégrée. Les enfants viennent parfois tester la limite et la franchissent, mais les adultes lui rappellent la règle, qui est la même pour tout le monde (règle sociale). Cela permet dans un premier temps de matérialiser l'interdit ; puis pour l'enfant de l'intérioriser ; outre son aspect pratique, cette ligne rouge est donc structurante pour l'enfant dans son rapport à l'interdit et dans son rapport aux adultes.

« Jouer à faire semblant a une importance qu'aucune activité ludique programmé par l'adulte ne justifie d'interrompre » (Fabienne Agnès Levine)

INTERET DE CES RENCONTRES

Pour les enfants :

- Rencontrer d'autres enfants, avoir une première approche de la collectivité : imiter l'autre, expérimenter les réactions de l'autre, observer les différences, apprendre à partager, patienter, faire ensemble...
- Rencontrer d'autres adultes : les assistants maternels et l'animatrice RAM ont des manières de faire et d'être qui sont différentes.
- Faire des activités différentes que celles proposées par l'assistant maternel, ou les faire autrement.
- Jouer dans un lieu différent avec d'autres règles de vie, bénéficier d'un grand espace aménagé et sécurisé.

Pour les assistants maternels :

- Se rencontrer, échanger avec d'autres adultes sur des sujets communs (développement de l'enfant, pédagogie, contraintes et possibilités liées au métier...)
- Sortir de la routine, découvrir de nouvelles activités et de nouvelles chansons et en faire découvrir aux autres
- Le temps collectif est un outil de professionnalisation des AM : par l'observation, par la confrontation au regard des autres professionnels, par les propositions qui y sont faites. C'est un temps qui permet l'observation par d'autres d'une situation et de sortir de la relation duelle avec l'enfant.
- C'est un temps qui permet d'augmenter et d'échanger autour de son savoir/savoir-faire, d'être valorisé dans sa pratique.
- Les temps collectifs permettent également aux AM de se rencontrer et de partager un moment convivial et pédagogique, sans être jugés par l'animatrice, ni par ses pairs. Cela permet de tisser un lien entre les participants et de créer du lien social.

VIGILANCES PARTICULIERE

Postures professionnelles à privilégier

Adopter un regard bienveillant :

Votre métier demande une **grande disponibilité et une grande adaptabilité** : L'enfant passe par des émotions et des attitudes variées qu'il faut contenir, accompagner malgré parfois des difficultés à comprendre leur mal-être : Pleurs, « caprices », impossibilité à s'endormir ou « conflit » pendant les repas, autant d'attitudes qui fatiguent nerveusement tous les parents et éducateurs !

Malgré cela, il est important de :

- **renouveler notre regard sur l'enfant en continuant à le valoriser** (par des mots et des gestes, en lui proposant des jeux et des activités qui ne le mettent pas en échec)
- **lui faire confiance** (lui accorder une certaine autonomie, faire en sorte que l'enfant éprouve un sentiment de sécurité physique et affective).
- **respecter ses émotions** : accepter qu'il pleure, qu'il crie, qu'il s'excite, que ces besoins varient dans le temps ; accompagner ses émotions par la parole, le contenir par des limites en ayant conscience que l'enfant est dépassé par ses émotions, ne les comprend pas, il n'est donc pas en mesure de les maîtriser tout seul.
- **accompagner l'enfant sans « faire à sa place » même si c'est tentant !** L'important n'est pas le résultat, c'est le plaisir de l'enfant « à faire et de découvrir ».
- **proposer sans imposer** : l'enfant profitera de ce temps seulement s'il est partie prenante de ce moment.
- **Mettre des mots sur ce que l'enfant va vivre** (« nous allons au RAM, nous rentrons à la maison, tes parents arrivent tout à l'heure »).
- **Respecter l'intimité de l'enfant** : tirer la porte des toilettes si l'enfant est gêné par le regard des autres. Attention à rester discret quand on sent que l'enfant a besoin d'être changé, éviter les appels tonitruants « qui a fait caca, c'est toi qui a fait caca ??!!! »
- **Eviter les surnoms systématiques et ne pas poser « d'étiquette »** (il est turbulent, il est timide...etc.) l'enfant n'aura pas d'autre choix que de s'y conformer et il faut lui laisser la possibilité d'être autrement.
- **Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant : ne pas critiquer les parents en présence de l'enfant,** rester vigilant aux mots employés en présence de l'enfant, même quand ils ne lui sont pas adressés.
- **s'efforcer de ne pas juger les autres assistants maternels dans leur manière de faire, qui est forcément différente de la sienne.**

Merci pour votre attention et votre collaboration !

Isabelle RODET, Juillet 2020.

Je m'engage à respecter ce règlement et la charte qui y est associée :
signature :

Les dix grands principes pour grandir en toute sécurité
« La Charte d'Accueil des Jeunes Enfants »

Voici les 10 principes énoncés au nom des enfants de moins de trois accueillis en crèche, ou chez une assistante maternelle, ou encore au domicile de ses parents par une auxiliaire parentale. *Charte issue du Rapport Giampino 2016, ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes rapport intitulé « Développement du jeune enfant, Modes d'accueil, Formation des professionnels ».*

- 1.** Pour grandir sereinement, j'ai besoin qu'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille
- 2.** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin qu'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et exercer mes multiples capacités.
- 3.** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache
- 4.** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5.** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges inter-culturels.
- 6.** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement
- 7.** Fille ou garçon, j'ai besoin qu'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8.** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil
- 9.** Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités.
Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants
- 10.** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.